

Un OPP dans votre école!

Lors de l'assemblée des parents de septembre 2021, les parents présents ont voté majoritairement pour la poursuite de l'organisme de participation des parents (OPP) à l'école de l'Aquarelle-Armand-Frappier

La Loi sur l'Instruction publique dit ceci à propos des OPP:

« L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite scolaire de leur enfant ». (Art. 96.2.)

« L'organisme de participation des parents peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du conseil d'établissement le consultent ». (Art. 96.3.)

OPP comme dans opportunité...

Se joindre à l'OPP, c'est avoir l'opportunité, comme parent, de participer de façon plus étroite à offrir à son enfant un milieu d'apprentissage encore plus stimulant. C'est travailler de concert avec les acteurs déjà en place et créer une synergie dans l'objectif commun de la réussite scolaire. Mais c'est, d'abord et avant tout, placer l'enfant au cœur de chacune de nos actions.

Du cœur, des idées, du temps et des bras

Un facteur essentiel dans la réussite des objectifs de l'OPP, c'est l'engagement des parents. Tout en restant flexible, cet engagement bénévole peut prendre différentes formes :

- Aide pour activités planifiées (photo, ateliers en classe, activités de reconnaissance)
- Planification et animation d'activités offertes aux élèves
- Aide manuelle à la réalisation de petits projets d'aménagement et d'embellissement de la cour d'école
- Support aux campagnes de levée de fonds
- Etc.

Faites-nous part de votre désir de participer à ce grand projet mobilisant au bénéfice de nos enfants. C'est donner de notre mieux pour eux! Contact: oppaquarelleafrappier@gmail.com

Lentement, mais sûrement

Bien entendu, l'OPP de l'Aquarelle-Armand-Frappier en est à sa deuxième année dans un contexte de crise sanitaire avec les restrictions qui s'imposent. La réalisation de certains projets et activités devient difficile. Nous choisissons de voir cet obstacle comme une opportunité de mettre en place notre structure et d'établir des liens avec les acteurs actuels du milieu scolaire et de la communauté. Nous regardons aussi les bonnes pratiques dans les autres OPP de plusieurs écoles de la province. Ainsi, avec de solides fondations, nous nous assurons de la pérennité de notre OPP.

Aux parents et au personnel de l'école Aquarelle-Armand-Frappier, c'est avec enthousiasme que nous entrevoyons notre collaboration!